

BUREAU DE DEPOT 4300 WAREMME BELGIE - BELGIQUE PB - PP

> 9/1906 P001030

Secteur de Waremme

# ÉCHOS & NOUVELLES

Novembre 2025



Halloween...entrez dans la danse!

#### Sommaire:

- Salon du numérique à Visé
- Le Petit Rapporteur
- . La généalogie, en partique
- Les 10 ans de « Lundi de Rencontre »
- Du nouveau à la banque Problème revue - Repair Café à Waremme
- Les marcheurs en octobre
- Initiation à l'informatique
- ❖ Prolongation de Win 10
- « Entre mémoire et oubli »
- Activités culturelles
- Activités sportives

## Halte convivialité

Rue J. Wauters, 21 4300 WAREMME

Le vendredi de 9h30 à 11h30

Contact Maria: 019/54 48 51 - 0498/62 21 77 Guy: 019/54 57 49 - 0472/66 65 65

eneo.waremme@gmail.com

Banque: BE 60 7925 4965 2370 de Énéo ASBL

Pour toutes informations complémentaires, la

revue est disponible sur

https://eneo-waremme.be/revues-mensuelles/











## Le salon tremplin vers le numérique

## à Visé du samedi 15 novembre (10h00 à 16h00)

Comme les années précédentes et au vu du succès, un salon se tiendra à Visé ce samedi 15 novembre au Collège St Hadelin, Rue St Hadelin 15, à Visé (parking facile).

Des membres d'Énéo Waremme seront présents : Jean-Pierre Dupriez, Philippe Bleus, Pierre Renard, Christophe Van Den Berg de Braives et Alain Hébert.

Faites passer le message !!!







## Le Petit Rapporteur

## Programme des balades de novembre et décembre 2025



ile des balades de liovellible et decellible 2023			
04/11/2025	Ivoz-Ramet	8km	13h
AM.V.			
11/11/2025	Zoutleeuw	6,3km	13h30
E.V.			
	Het Vinne-Ossenwegstraat 70, 3440 Zoutleeuw		
18/11/2025	Berloz	7,7km	13h
JM.K. (La Kulterkêne)			
25/11/2025	Burdinne	8,3km	13h
L.G.			
02/12/2025	Modave	8km	13h
E.V.			
09/12/2025	Borlez	7,5km	13h30
AM.V.			
Place Felix Delchambre -Borlez			
16/12/2025	Lens-Saint-Remy	5,2km	13h
JM.K. (Promenade des Chavées)			
Eglise de St Remy-Rue G. Touret			
Balade suivie des « viennoiseries »			
06/01/2026	Celles	5,5km	13h30

Rue de l'Eglise - Celles (Faimes)- au rond-point Balade suivie par « la Galette des rois »



Prochain LUNDI de RENCONTRE le 3 novembre de 14h à 16h



Table de conversation anglaise

AM.V (sentier des Tumulus)

les mercredis 12 et 26 novembre de 19h30 à 21h30



Soirée œnologie : le mardi 18 novembre de 19h30 à 21h30

## Réflexions autour des registres paroissiaux et d'état civil

Pour compléter notre arbre généalogique, nous avons régulièrement recours aux outils que sont les registres d'état civil d'abord, puis, en remontant le temps, avant 1793 :

#### les registres paroissiaux.

Ils sont tenus dans les paroisses et complétés par les curés.

Ils n'ont pas été rendus obligatoires (dans notre pays qui était la Principauté de Liège pendant plus de 800 ans) par les Princes-Evêques.

## Mais qui a alors donné l'ordre de tenir ces registres paroissiaux?

On serait tenté de croire que ce qui est à l'origine de ces registres ce sont des instructions de la hiérarchie ecclésiastique.

En 1500 le registre paroissial généralisé n'existait pas.

Quelle a été la raison d'être de ces registres? Où cela a-t-il commencé et pourquoi? Pour rendre valablement un jugement il est important de savoir si la personne à juger est majeure ou non afin de déterminer sa responsabilité.

FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, roi de France de 1515 à 1547, demanda à l'un de ses conseillers privés, l'avocat <u>Guillaume POYET</u> de rédiger une <u>ordonnance royale</u> imposant aux curés de tenir dans chaque paroisse de France un registre <u>des baptêmes</u> en notant la date précise de la naissance (jour et heure), le prénom de l'enfant ainsi que les nom et prénom du père. L'ordonnance stipulait également que la langue de la justice était le français.

N.B. Il est choquant de constater que ces actes ne mentionnent nullement le nom de la mère. Cela nous éclaire sur la place de la femme dans la société de l'époque et nous surprend. Le but de ces registres était donc de pouvoir déterminer si le sujet était mineur ou non. Cette ordonnance est aussi appelée <u>l'ordonnance GUILLEMINE</u> en référence à son auteur ou l'ordonnance de VILLERS-COTTERÊT de 1539.

Par cette ordonnance, TOUS les curés de FRANCE vont devoir tenir un registre précis des baptêmes.

#### Mais comment se fait-il que le roi donne des ordres au clergé?

Pour comprendre il faut se replacer dans le contexte historique de l'époque.

<u>La Basilique Saint-Pierre</u> de Rome a été reconstruite <u>à partir 1506</u>. Mais on a vu beaucoup trop grand et au bout de quelques années les fonds vont manquer. Le pape Léon X va <u>vendre des</u> indulgences pour financer la poursuite de la construction.

Cette décision ne fait pas l'unanimité (loin de là) et **Luther** va la contester par ses écrits de <u>1517</u> et lancer la <u>Réforme protestante</u>. Il fut suivi en France par <u>Calvin</u>.

A la même époque le Roi d'Angleterre Henri VIII voulut que le pape proclamât la nullité de son mariage parce que sa femme ne lui donnait qu'une descendance féminine. Le pape refusa et ce fut le point de départ du conflit entre Henri VIII et la papauté qui mena à l'<u>Anglicanisme</u>. Le pontificat du <u>pape Clément VII</u> démarra en 1523 à un moment où l'autorité du pape était contestée de différentes parts. Aussi conclut-il un accord avec le roi FRANÇOIS 1<sup>er</sup> : en contrepartie de son allégeance le roi obtint le droit de <u>nommer les évêques de France</u>. Ce pouvoir lui assura un certain contrôle de l'église de France et lui permit d'avoir certaines exigences vis-à-vis des curés. Cela explique son ordonnance pour la tenue des <u>registres de</u> baptêmes en France.

Mais peu après <u>le Pape Paul III</u>, pour réagir à la Réforme protestante, convoque le <u>Concile de Trente</u> en 1545. Ce Concile se tint par épisode et se termina en 1563 et obligera les prêtres à enregistrer les sacrements (baptêmes, mariages et décès) et ce, pour toute la chrétienté.

Du besoin des juges français de pouvoir déterminer la majorité d'un sujet, on arrive moins de 25 ans plus tard à des registres imposés dans tous les pays Une fois la démarche amorcée elle s'est rapidement amplifiée

Ces registres, qui nous paraissent très incomplets, lacunaires, répondaient en fait à la demande pour laquelle ils avaient été prévus.

#### Registres d'Etat Civil

Après la Révolution française de 1789 il y a eu séparation entre l'Eglise et l'Etat. On parle parfois de déchristianisation. Des églises (surtout en France) ont été nationalisées, parfois vendues et démolies, des ornements paroissiaux confisqués et vendus aux enchères. C'est ainsi qu'une loi de 1792 impose aux autorités civiles l'obligation de tenir des registres d'état civil. Et ils seront pour nous, qui nous occupons de généalogie, plus complets pour répondre aux besoins de l'époque. La gestion de l'état civil moderne est née de cette loi de 1792.

Ces registres tenus par les communes à partir de 1793 n'ont pas beaucoup évolué sur 230 ans. Mais l'attribution d'un numéro national a ouvert la voie à de nouvelles utilisations : déclarations de contributions, mutuelle, permis de conduire ...

#### Consultation des registres

Pour rappel, les actes de décès de plus de 75 ans sont librement consultables, soit via Agatha soit via l'agent de l'état civil de la commune où l'acte a été dressé.

Il en va de même pour les actes de mariages de plus de 75 ans et pour les actes de naissance de plus de 100 ans.

Pour ce qui est des actes plus récents une copie intégrale sera fournie sur demande par la commune où l'acte a été dressé (parfois moyennant un coût très variable) pour autant qu'on prouve sa parenté directe. Sinon pour consultation des registres une dérogation est nécessaire en écrivant au juge de Paix du lieu concerné.

Jean-Marie Smets

(résumé de son exposé d'octobre pour la généalogie)





Second exposé : « Jeu de piste en Morbihan » par Eddy Vaelen



#### Ce 6 octobre, les « Lundis de Rencontre » ont fêté leurs 10 ans.

Quelque 14 participantes se sont retrouvées au restaurant.

Chacune a pu boire et manger, au choix et à volonté : de l'apéro aux entrées, variété de plats chauds, assortiment de desserts, le tout clôturé avec un bon café.

Tout fut apprécié, dans une ambiance conviviale : éclats de rire spontanés, bavardages incessants, ... on en oubliait même les cannes, les gadots, les douleurs et les soucis.

Un moment inoubliable et chaleureux, de nos jours c'est précieux.



L'équipe des « Lundis de rencontre »

Ce mois de novembre, fêteront leur anniversaire :

Alice AUGUSTE, Marie-Josée BADA, Henri BRAIBANT, France CHALON, Simone COENEN, Daniel COMPERE, Jean-Claude COUMONT, Huberte DABE, Fabienne DAWANS, Chantal de MUNCK, Guy DEBRAS, Anita DEMARTINO, Jean Baptist DEMOL, Pascal DEQUINZE, Nadine ESSER, Francine FISSON, Jean Claude FRANCOIS, Emile HAUTECLER, Jean HERBOTS, Yves HERCK, Marie-Vivienne HOAREAU, Mutienne HOMBROUCK, Fabienne JEANFILS, Nadine KOOHN, Anne-Marie LARUELLE, Marie-Bernadette LEGRAND, André LEGROS, Yolande LEMPLOY, Monique LEONARD, Anne LEROUX, Marie-Jeanne LEYENS, Michele LONGRIE, Jacques MEUNIER, Christine MUTSERS, Nancy PARENT, Jean-Paul PIRLET, Jocelyne PIRSON, Edith RIGO, Georges RIGO, Jean RIGO, Mélanie ROBERT, Christiane SEVRIN, Giovanni SINATRA, Georges VANEETVELD, Luc VLEMINCKX et Yvette WERY





#### Attention à la dénomination des comptes bancaires pour les bénéficiaires !!!

Depuis le début du mois d'octobre, un contrôle plus strict est fait dans les banques quant à la dénomination des comptes sur lequel un versement est fait, ceci pour éviter des problèmes de détournement de factures évoqués dans la presse.

Dans le cas contraire, le virement peut être refusé!

Donc si vous faites un paiement sur **notre compte du secteur**, bien remplir le nom du bénéficiaire complet, càd : « **Eneo - Secteur de Waremme** ».

Il en va de même pour les autres comptes pour nos activités ou pour vos autres bénéficiaires aussi !!!

Pour les comptes de nos activités, demandez à votre responsable la dénomination exacte.

Le comité

Nous faisons tout pour que la revue soit distribuée dans les premiers jours du mois.

Il arrive que vous receviez votre revue avec retard, que vous ne receviez que la page de couverture, que vous ne la receviez pas du tout.

Malheureusement, une fois déposées à la poste, nous n'avons pas de suivi des revues.

Si vous n'avez pas reçu dans la première semaine du mois, n'hésitez pas à nous prévenir, soit par téléphone soit par mail, en nous signalant vos nom et prénom ainsi que votre adresse.

Nous contacterons BPost pour résoudre le problème.

#### Contacts:

Guy DEBRAS - 019/54.57.49 - 0472/66.65.65 - guy.debras@gmail.com

## Repair Café à Waremme - Appel à volontaires

Joseph Jeanfils a rencontré Manu Verbrugghen, un animateur de la Maison du zéro déchet portée par INTRADEL. Celui-ci m'a fait part de la volonté d'INTRADEL d'ouvrir un Repair Café et serait ravi qu'Enéo participe à cette activité.

Le premier Repair aura lieu le samedi 22 novembre de 9h30 à 12h00 dans les locaux de la Maison du Zéro déchet (Hexapoda).

Il faudrait mettre en place une équipe de « réparateurs » dans au moins trois domaines : électroménagers, téléphonie HiFi, informatique et couture.

L'urgence est de trouver des candidats et donc si vous êtes partant, vous pouvez contacter Joseph Jeanfils qui assurera le relai avec Intradel.

Contact : Joseph Jeanfils  $\Rightarrow$  Tel : 0471/964 413

« Ne marchez pas devant moi... Je ne suivrai peut-être pas. Ne marchez pas derrière moi... Je ne peux pas diriger. Marche à côté de moi... sois juste mon ami. » - Albert Camus

Les marcheurs ont parcouru les chemins de ...













## Leonidas

Pralines pour diabétiques - Cafés

Produits du terroir (sirop, choco, miel...)

Avenue Reine Astrid 7/20 - 4300 - Waremme 019/32 57 47



### Initiation à l'informatique

Le 2 décembre 2025 débutera une session d'initiation à l'informatique. Le cours sera donné le mardi de 9h00 à 12h00, durant 12 semaines : à Waremme, rue Joseph Wauters, 21 - 1<sup>er</sup> étage - salle polyvalente. Le coût, qui est de 60€, comprend le cours proprement dit ainsi qu'une clé USB qui servira à divers exercices. Le montant est à verser sur le compte BE82 7320 6264 4368 de Cyber Club Eneo Waremme avec la mention « initiation informatique - « Nom » et « Prénom ».

## <u>Initiation à Windows</u>:

- Comment enregistrer mes fichiers, mes images, mes photos, mes vidéos ...;
- Comment créer des dossiers ;
- · Gérer correctement les données ;
- ...

#### Recherche sur internet:

- Comment faire mes recherches?
- Que faire des données que j'ai trouvées ?
- ..

#### Mailing (boîte aux lettres électronique):

- Gérer les mots de passe ;
- Envoyer un mail avec ou sans pièce jointe;
- Gérer les contacts ;
- •

Ce cours n'aborde pas l'utilisation ni du traitement de texte (word) ni du calculateur (Excel).

Vous êtes intéressé(e)s : inscrivez-vous auprès de Guy Debras 019/54 57 49 ou 0472/66 65 65.

Attention le nombre de places est strictement limité.







## Rappel sur ce qu'il faut faire pour prolonger les mises à jour de Windows 10 suite à l'annonce de la fin de celles-ci.

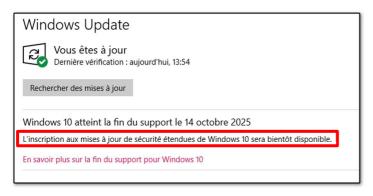
Comme annoncé, Windows 10 n'aura plus de mises à jour à partir du 14/10/2025. Mais il est possible de prolonger ses mises à jour gratuitement pendant 1 an maximum. Pour ce faire, il faudra s'inscrire au programme ESU (Extended Security Update)! Procédure:

- 1. Aller dans les paramètres / Mise à jour et sécurité / Windows Update
- 2. Deux possibilités s'offrent à vous :
  - a. Soit l'option n'est pas encore disponible et vous aurez le message : "L'inscription aux mises à jour de sécurité étendues de Windows 10 sera bientôt disponible." et dans ce cas il faudra attendre un peu (1 semaine ou plus) pour avoir l'option disponible.
  - b. L'option est disponible et il faudra cliquer sur "S'inscrire maintenant".
- 3. Votre PC doit être connecté à un compte Microsoft pour que l'inscription puisse s'activer.
  - a. Si ce n'est pas le cas et donc votre PC est connecté à un compte "local", vous serez invité à vous connecter avec votre compte Microsoft, et si vous n'en avez pas il faudra en créer un!
  - b. Si vous êtes connecté à votre compte la procédure se poursuit.
- 4. Une page s'affiche et il suffit de cliquer sur "Suivant" et ensuite cliquer sur le bouton "Inscrivez-vous".

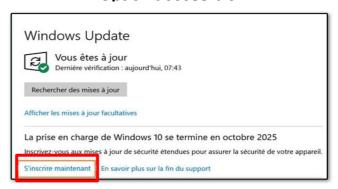
#### Voilà.

Si vous avez des soucis contactez notre équipe : Guy DEBRAS (0472/666 565) /Pierre RENARD (0498/423 607) / Philippe BLEUS (0496/049 936) / Alain HEBERT (0478/684 303). Pour rappel un article expliquant ce problème de la fin du support de Windows 10 a été publié dans les revues précédentes et se trouve également sur notre site : <a href="https://eneo-waremme.be/que-faut-il-faire-suite-a-lannonce-de-la-fin-de-windows-10/">https://eneo-waremme.be/que-faut-il-faire-suite-a-lannonce-de-la-fin-de-windows-10/</a>. Illustration des écrans de l'option d'inscription à la prolongation des mises à jour.

#### Option non disponible



#### Option accessible









## **ACTIVITÉS CULTURELLES**

Renseignements divers: Maria TERNIER - 019/54 48 51 - 0498/62 21 77

**ATELIER « AQUARELLE »** 

Contact: Elisabeth SUMKAY - 019/33 24 55 - 0472/65 72 26 - elisabeth.stassen@skynet.be

Bernadette LIBIOUL - 0494/27 06 19 - libioulberna@gmail.com

Locaux de « Vie Féminine » - rue Edmond de Sélys Longchamps, 84 - Waremme

Les mardis de 13h15 à 16h00 et les mercredis de 9h15 à 12h00

**CARTES** 

Contacts: Emile HAUTECLER - 019/32 29 06 - 0477//31 22 49

Pierre BINET - 0485/82 06 27

Tennis Club du Longchamps - chez Sardou - rue des Prés,65 - Waremme

Les jeudis de 19h30 à 22h00 (whist et belote)

**CONFÉRENCES** 

Contact: Simonne FUMAL - 0473/58 19 24 - simonne.fumal@skynet.be

Passage9 (centre culturel) - place de l'École Moyenne,9 - Waremme (salle des douches)

Réservation exclusivement : 019/33 90 94 (mardis de 14h00 à16h30 et vendredis de 9h00 à 12h30)

www.passage9.be/billetterie

**COURS D'ANGLAIS** 

Contact: Francis GERMEYS - 019/54 49 27 - 0476/49 25 45

Locaux M.C. - rue Joseph Wauters, 21 - Waremme (premier étage) - (sauf vacances scolaires)

Les vendredis de 13h30 à 15h00 : pour les « anciens »

de 15h15 à 16h45 : pour les « débutants »

**CYBER-CLUB** 

Contacts: Guy Debras - 019/54 57 49 - 0472/66 65 65

Alain HEBERT - 0478/68 43 03 Philippe BLEUS - 0496/04 99 36 Pierre RENARD - 0498/42 36 07

Locaux M.C. - rue Joseph Wauters, 21 - Waremme (premier étage)

Dépannage : sur RDV, lors de la permanence du vendredi matin ou à domicile.

**EXCURSIONS** 

Contact: Francis GERMEYS - 019/54 49 27 - 0476/49 25 45

**GÉNÉALOGIE** 

Contact: Nathalie MASSIN - 019/32 81 03

Locaux M.C. - rue Joseph Wauters, 21 - Waremme (premier étage)

Le 2<sup>ème</sup> lundi du mois (sauf férié) de 13h45 à 16h30

**LUNDIS DE RENCONTRE** 

Contacts: Jean-Marie HANSOULLE - 0470/21 39 84

Maria TERNIER - 019/54 48 51 - 0498/62 21 77

Camille MIGNOLET - 0470/11 29 59

Locaux M.C. - rue Joseph Wauters, 21 - Waremme (premier étage)

Le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 14h00 à 16h00

**ŒNOLOGIE** 

Contacts: Philippe URBAIN - 0474/01 68 04 - urbainbill@gmail.com

Victor FRAIPONT - 0498/62 21 77 - mayaternier@gmail.com

Emile HAUTECLER - 019/32 29 06 - 047//31 22 49 - e.hautecler@hotmail.com

Locaux M.C. - rue Joseph Wauters, 21 - Waremme (premier étage)

Le 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 19h30 à 22h00

**TABLES DE CONVERSATION** 

Anglais: les 2ème et 4èmemercredis du mois de 19h30 à 21h30

Contacts: Victor FRAIPONT - 0498/62 21 77

Locaux M.C. - rue Joseph Wauters, 21 - Waremme (premier étage)

THÉÂTRE

Contact: Simonne FUMAL - 0473/58 19 24 - <a href="mailto:simonne.fumal@skynet.be">simonne.fumal@skynet.be</a>

## **ACTIVITÉS SPORTIVES**

#### **BOWLING**

Contacts: Andréa TERNIER - 0499/17 51 70 - andreatern@hotmail.com

Début des parties : jeudi 15h00 précises. S'pace - chaussée Romaine, 238 - Waremme

**GYMNASTIQUE** 

Contacts: Liliane STASSE - 0498/24 02 91 - liliane.stasse@gmail.com

Brigitte LECONTE - 0476/36 07 57 - brigitteceulemans@skynet.be Marie-Claire HENNEN - 019/32 65 41 (de préférence en soirée)

Hall sportif de l'Institut Saint-Laurent

Entrée : rue Ernest Malvaux

Les mercredis de 13h15 à 14h15 et de 14h30 à 15h30 (sauf vacances scolaires)

**GYM DOUCE** 

Contact: Marie-Josée BADA - 019/56 78 83 - 0473/80 23 58

Rosa TAMMA - 0485/95 16 78

Salle « Les Érables » - avenue des Érables - Waremme Les mardis de 9h00 à10h00 (sauf vacances scolaires)

MARCHE « Découverte du milieu »

Contact: Eddy VAELEN - 0472/70 50 00

Départ : parking du terrain de football - rue des Prés - Waremme

**VÉLO CYCLO** 

Contacts: Dominique BONFOND - 0494/98 55 49 - dbonfond@skynet.be

Marcelle MROWKA - 0488/58 14 76 - marcelle.mrowka@gmail.com

Jean Marie COLLINGS - 0476/50 27 60 - jeanmariecollings@hotmail.com

Lucien PETRY - 0474/78 12 94 - lucris3@hotmail.com

RDV parking du Hall Omnisports, rue des Prés, 43 à Waremme les jeudis à 13h30

**VÉLO PROMENADE** 

Contacts: Jules NOMERANGE - 019/32 50 56 - 0475/75 55 66

Nicole MATERNE - 0498//36 73 18 Erich COLLIENNE - 0496/50 36 92

Les lundis à 13h00

Départ du parking du terrain de football, rue des Prés - Waremme Circuits de 30 à 40 km maximum à allure modérée (+/- 15 km/h)

Port du casque obligatoire

**VÉLO RELAX** 

Contact: Jean-Pierre DUPRIEZ - 0474/46 82 90

Les mardis à 13h30

**ZUMBA GOLD** 

Contacts: Carla de JAGER - 0476/88 64 51

Jacqueline DUBOIS - 0475/93 72 29

Salle des Sports de l'Athénée Royal « Le Chaville »

Entrée : Avenue Émile Vandervelde

Les mercredis de 15h40 à 16h40 (sauf vacances scolaires)

Les vendredis de 15h40 à 16h40 (sauf vacances scolaires)

